

LE TEST ANTIGÉNIQUE : objectif

Détecter et isoler le plus rapidement possible des personnes positives afin d'endiguer l'épidémie.
Ce test permet de détecter en masse et limite l'engorgement des laboratoires.

LE TEST ANTIGÉNIQUE : pourquoi ?

Un avantage vis-à-vis de la PCR, car plus rapide et permet de lire les résultats en 30 minutes.
Ce test est aujourd'hui reconnu en France par la Haute Autorité de Santé.

LE TEST ANTIGÉNIQUE : est-il aussi sensible et spécifique que le test PCR ?

Les tests antigéniques sont moins sensibles que le test PCR.
Toutefois, la Haute Autorité de Santé a défini des seuils de performance dans le cadre de leur utilisation (sensibilité $\geq 80\%$ et spécificité $\geq 99\%$) et marquage CE.

LE TEST ANTIGÉNIQUE : son principe

Ce sont les protéines du virus qui sont détectées, à la différence du test PCR pour lequel c'est l'acide ribonucléique - ARN du virus qui est ciblé.

LE TEST ANTIGÉNIQUE : Qui le réalise ? Comment ? Qui gère les résultats ? Faut-il confirmer un résultat positif ?

Le prélèvement est réalisé par des personnels habilités.
Le prélèvement est un prélèvement nasopharyngé, comme pour la PCR.
La gestion des résultats est traitée par des médecins ou infirmières.
Un résultat positif en antigénémie n'a pas besoin d'être confirmé par une PCR.
NB : En cas de résultat positif, l'information est transmise aux autorités de santé par les professionnels de santé.